PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL :
LE PROGRAMME D'ACTIONS SE CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Depuis son lancement en décembre 2025, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées a franchi de nouvelles étapes. Plusieurs mois de concertation grâce à l'investissement de groupes de travail thématiques ont permis de dégager les grandes orientations du futur PAT qui ont été présentées lors du premier Conseil Local de l'Alimentation.

PROGRAMME D'ACTIONS STRUCTURÉ AUTOUR DE 6 AXES ET 19 ACTIONS

Le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial s'articule autour de 6 axes stratégiques destinés à répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic. L'ambition est de renforcer la résilience agricole et alimentaire du territoire, de développer les circuits locaux, de faciliter l'accès à une alimentation de qualité et d'anticiper les effets du changement climatique.

1. SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET PRÉSERVER LE FONCIER

2. STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES ET LA RESTAURATION COLLECTIVE

3. RENFORCER LES LIENS ENTRE PRODUCTEURS, HABITANTS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES

4. AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE LOCALE

5. SENSIBILISER ET ÉDUQUER À UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUS

6. ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce programme vise à soutenir les agriculteurs, structurer les filières alimentaires locales, renforcer les débouchés de proximité, mieux informer les consommateurs et préparer le territoire aux défis climatiques de demain.

LE CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION VALIDE LES GRANDES ORIENTATIONS DU PAT

Le 23 juin 2026, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) a réuni pour la première fois le Conseil Local de l'Alimentation (CLA).

Le 23 juin 2026, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a réuni pour la première fois le Conseil Local de l'Alimentation (CLA), instance créée pour accompagner la mise en œuvre du PAT. Composé de représentants du monde agricole, d'entreprises alimentaires, d'acteurs sociaux, des consommateurs, d'élus ainsi que des partenaires techniques et financiers, le CLA a pour mission de favoriser le dialogue entre les différents acteurs, d'émettre des avis sur le PAT et de contribuer à l'évaluation des actions engagées.

Cette première réunion a permis de partager les résultats du diagnostic territorial et les travaux menés au cours du premier semestre 2026 dans le cadre des groupes de travail thématiques. Les participants ont pu échanger autour des principaux enjeux agricoles et alimentaires du territoire et découvrir les premières orientations du futur programme d'actions.

Le diagnostic a notamment mis en évidence les nombreux atouts du territoire : plus de 400 exploitations agricoles aux productions diversifiées, un tissu de plus de 90 entreprises agroalimentaires artisanales et une restauration collective engagée dans le développement des approvisionnements locaux. Il a également révélé plusieurs défis à relever pour renforcer la résilience du système alimentaire local, soutenir les agriculteurs, améliorer la visibilité de l'offre locale et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité.

À l'issue de cette phase de concertation, un programme d'actions structuré autour de 6 axes stratégiques et de 19 actions a été présenté. Celui-ci vise notamment à soutenir l'agriculture locale, structurer les filières alimentaires, renforcer les liens entre producteurs et habitants, améliorer la visibilité de l'offre locale, favoriser l'accès à une alimentation durable et anticiper les effets du changement climatique.

LES ATELIERS

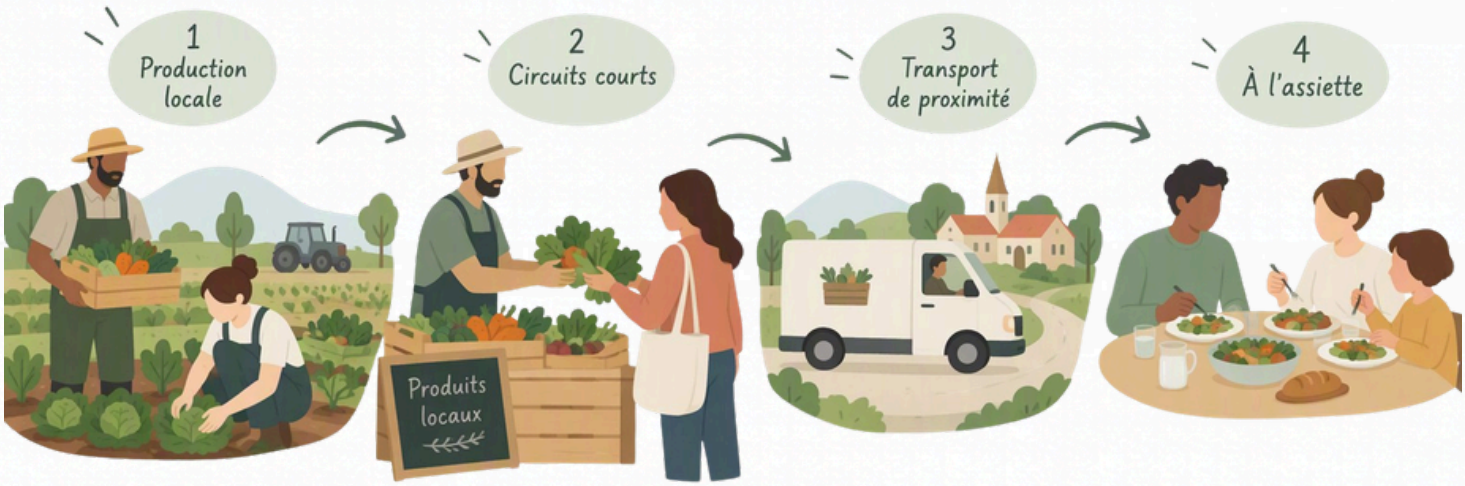

DES ATELIERS POUR TRANSFORMER LES ORIENTATIONS EN ACTIONS CONCRÈTES

Dans la continuité de ce premier Conseil Local de l'Alimentation, deux ateliers de travail ont été organisés les 25 août et 24 septembre 2026 afin de préciser le contenu des fiches actions, définir les modalités de mise en œuvre et identifier les partenaires à mobiliser. Ces temps d'échanges ont permis aux élus, producteurs, associations et partenaires du territoire de contribuer concrètement à la construction du futur programme d'actions du PAT.

DES ATELIERS POUR AFFINER LE PROGRAMME D'ACTIONS

Ces temps d'échange ont permis de préciser les objectifs, les publics visés et les modalités de mise en œuvre des futures actions. Les discussions ont notamment porté sur la valorisation des producteurs et des marchés locaux, le rapprochement entre agriculteurs et consommateurs, le développement des circuits de proximité, l'éducation à l'alimentation durable et l'accès de tous à une alimentation de qualité.

Les participants ont également travaillé sur des outils structurants tels que la création d'une identité commune pour mieux identifier l'offre locale, le recensement de l'offre alimentaire du territoire ou encore le renforcement des liens entre producteurs et acheteurs. Ces contributions ont permis d'enrichir les fiches actions et de définir des priorités partagées pour les prochaines années.

PROCHAINE ÉTAPE : LA VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Les contributions recueillies lors de ces deux ateliers constituent désormais une base solide pour finaliser le programme d'actions du PAT. Elles alimenteront les travaux du Comité de pilotage qui s'est réuni le 20 octobre 2026 afin de valider les orientations retenues et le futur plan d'actions qui sera voté lors du Conseil communautaire du 4 novembre 2026.

À travers cette démarche participative, la Communauté de communes poursuit la construction d'un projet collectif visant à renforcer une alimentation locale, durable et accessible à tous, en s'appuyant sur les richesses agricoles et les initiatives déjà présentes sur le territoire.